



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six septembre, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt septembre deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

| | | | |
|----------------------|-----------|-----------------------------|-----------|
| En exercice : | 55 | | |
| Présents : | 33 | Suffrages exprimés : | 46 |
| Absents : | 22 | - dont POUR : | 43 |
| Absents AVEC pouvoir | 14 | - dont CONTRE : | 0 |
| Absents SANS pouvoir | 8 | Nombre d'abstention(s) : | 3 |

Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président

| | | |
|-----------------------------|--|---------------------------------|
| Mme AMOROS Elisabeth | Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse | Mme NALLET Christine |
| Mme ANGELETTI Frédérique | M. GERAULT Jean-Pierre | Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse |
| Mme ARAGONES Claire | Mme GREGOIRE Sylvie | M. NOUVEAU Michel |
| M. BATOUX Philippe | Mme JEAN Amélie | Mme PAIGNON Laurence |
| M. BOREL Félix | M. KITAEFF Richard | M. PETTAVINO Jean-Pierre |
| M. CARLIER Roland | M. LE FAOU Michel | M. PEYRARD Jean-Pierre |
| Mme CATALANO-LLODES Gaétane | M. LIBERATO Fabrice | M. RIVET Jean-Philippe |
| M. COURTECUISSÉ Patrick | Mme LION Christine | M. ROUSSET André |
| Mme CRESPEL Delphine | M. MASSIP Frédéric | M. SEBBAH Didier |
| M. DECHER Martine | Mme MONFRIN Marie-Josée | M. SINTES Patrick |
| M. DERRIVE Eric | M. MOUNIER Christian | |

Absents excusés ayant donné pouvoir :

| | |
|--------------------------|---|
| M. ATTARD Alain | ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence |
| Mme AUDIBERT Danièle | ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre |
| Mme BASSANELLI Magali | ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth |
| Mme BLANCHET Fabienne | ayant donné pouvoir à Mme ARAGONES Claire |
| M. BOURSE Etienne | ayant donné pouvoir à M. PEYRARD Jean-Pierre |
| Mme BUCHACA Sophie | ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe |
| Mme CLEMENT Marie-Hélène | ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe |
| Mme DAUPHIN Mathilde | ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice |
| Mme GIRARD Nicole | ayant donné pouvoir à M. LE FAOU Michel |
| M. JUSTINESY Gérard | ayant donné pouvoir à M. DAUDET Gérard |
| Mme PIERI Julia | ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick |
| Mme ROUX Isabelle | ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland |
| M. SILVESTRE Claude | ayant donné pouvoir à M. SINTES Patrick |
| M. VOURET Eric | ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine |

Absents excusés :

M. JUNIK Pascal
Mme MACK Marie-Thérèse
Mme MARIANI-RENOUX Séverine
Mme MILESI Véronique
Mme STELLA Aurore

Absents non-excusés :

Mme PALACIO Céline
Mme PONTET Annie
M. SELLES Jean-Michel

Secrétaire de séance :

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance



N° 2024-129

FINANCES – Budget Principal : Décision modificative n°1

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;*
- *Vu l’instruction comptable M57 ;*
- *Vu la délibération 2024-053 du 28 mars 2024 portant adoption du budget primitif du budget principal de LMV ;*
- *Vu l’avis du bureau communautaire en date du 12 septembre 2024 ;*
- *Vu l’avis de la commission des finances du 12 septembre 2024.*

Le budget primitif de la Communauté d’Agglomération Luberon Monts de Vaucluse a été voté le 28 mars 2024. Des modifications doivent être apportées, en dépenses et en recettes, pour tenir compte de l’exécution budgétaire.

Cette décision modificative a pour objet :

En dépenses de fonctionnement :

- L’augmentation du coût de gestion des déchets notamment sur la flotte automobile.
- La mise en œuvre d’actions relatives à la prévention de la participation des jeunes dans les trafics de stupéfiants.

En recettes de fonctionnement :

- L’obtention d’une subvention de la MILDECA pour la mise en œuvre d’action relatives à la prévention de la participation des jeunes dans les trafics de stupéfiants.

En dépenses d’investissement, la décision modificative retrace notamment :

- Un ajustement des crédits de paiement compte-tenu de la mise à jour de l’autorisation de programme ‘création d’un pôle environnement’.
- Le remboursement partiel au SMAVD des travaux d’aménagement de la digue de Lauris.
- La réfection de la route de Vidauque.

En recettes d’investissement, la décision modificative retrace :

- L’obtention d’une subvention pour la réalisation de la piste cyclable le long de la RD973.
- La participation de l’aménageur FAUBOURG PROMOTION CAVAILLON au remboursement des travaux routiers de desserte de la zone d’activité des Hauts Banquets.

Ainsi, la décision modificative n°1 du budget principal s’équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

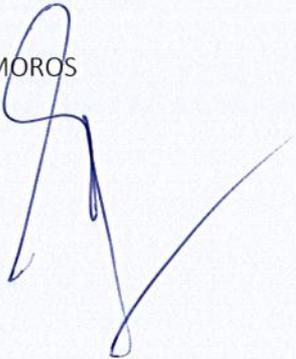
- En section de fonctionnement : 42 000,00 €
- En section d’investissement : -103 886,00 €

Le Conseil Communautaire,
Où le rapport ci-dessus,
Délibère, et
A l’unanimité des suffrages exprimés,
(Abstentions de Mme DU PORT DE PONCHARRA, M. PEYRARD et M. BOURSE – pouvoir)

- **APPROUVE** par chapitre la décision modificative n°1 du budget principal équilibrée comme suit :
Section de fonctionnement : 42 000,00 €
Section d’investissement : - 103 886,00 €
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette décision.

La Secrétaire de séance,

Elisabeth AMOROS



Cavaillon, le 30 septembre 2024

Le Président,

Gérard DAUDET



